

A comme...

## ADMINISTRATION DE L'ÉCOLE

L'ENSAM est fermée au public jusqu'à la rentrée universitaire 2020-2021, soit le 24/08/2020.

À partir du 11 mai, certains agents sont présents sur site, sans qu'il soit organisé un accueil public, en dehors de rendez-vous ponctuels.

### ASSOCIATIONS DE L'ÉCOLE

Les [associations](#) de l'école ont interrompu leurs activités jusqu'à la fin de l'année universitaire.

### ATELIERS

Tous les ateliers de l'ENSAM (ATM, La Fabrique, Atelier Impressions) sont fermés jusqu'à la fin de l'année universitaire. Pour plus d'informations se reporter à la rubrique de chaque atelier.

#### ATELIER MAQUETTE ATM

Comme tous les ateliers de l'ENSAM, l'ATM est fermé jusqu'à la fin de l'année universitaire.

Les travaux étudiants qui y sont stockés seront à récupérer à partir de la rentrée de septembre.

#### ATELIER IMPRESSION

Comme tous les ateliers de l'ENSAM, l'Atelier impression est fermé jusqu'à la fin de l'année universitaire. Exceptionnellement et seulement pour les étudiants présentant leur soutenance de PFE, l'impression des documents A1 demandés pourra être fournie.

Pour ces impressions, merci de contacter la responsable de l'atelier directement [Maria.dato@montpellier.archi.fr](mailto:Maria.dato@montpellier.archi.fr)

### CONTACTS

→ Pour les questions relatives à l'administration générale, les ressources humaines, l'informatique et la logistique :  
Lisette VIEIRA, directrice administrative et financière [lisette.vieira@montpellier.archi.fr](mailto:lisette.vieira@montpellier.archi.fr)

→ Pour des questions relatives aux études et à la pédagogie : Hervé LE NORMAND, directeur des études  
[Herve.lenormand@montpellier.archi.fr](mailto:Herve.lenormand@montpellier.archi.fr)

→ Pour des questions relatives à la communication, aux partenariats et à la programmation culturelle :  
Isabelle AVON, directrice du développement et de la communication  
[isabelle.avon@montpellier.archi.fr](mailto:isabelle.avon@montpellier.archi.fr)

### ADMISSION DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

Les nouveaux étudiants qui ont validé leur choix définitif reçoivent les modalités d'inscriptions et de rentrée par courriel.

### ASSISTANCE AUX ÉTUDIANTS

Pour les étudiants de l'école, un accompagnement à distance gratuit avec la psychologue, Mme Inès Batita est possible. Vous devez prendre contact directement avec elle, soit par : [ines\\_batita@yahoo.fr](mailto:ines_batita@yahoo.fr) ou au : 06 59 68 61 40

Site de soutien aux étudiants : <https://www.soutien-etudiant.info/>

Centre de Soins Universitaires : consultations sur place ou distance en médecine générale, gynécologie.  
Joindre le centre au : 04 11 28 19 79 - adresse : 8 Rue de l'École Normale, 34090 Montpellier.

Aide sociale : Que vous soyez étudiant boursier ou non, l'ENSAM et le CROUS maintiennent leur dispositif d'aide sociale, notamment les aides d'urgence, contacter Monay Cassan-Lage.

# B

B comme...

## BIBLIOTHÈQUE

[voir : MEDIATHÈQUE]

## BOURSES CROUS

Vous avez jusqu'au 31 mai 2020 pour effectuer une demande de bourse :  
<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

# C

C comme...

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020/2021

Le calendrier est désormais consultable.

[Lien vers le calendrier](#)

## CÉSURE

Les auditions de fin de césure 2019/2020 auront lieu le jeudi 28 août 2020.

# D

D comme...

## DPEA ARCHITECTURE ET SCÉNOGRAPHIE

Le dépôt des candidatures pour la prochaine session est ouvert jusqu'au 15 juin 2020.

Pour en savoir plus sur le DPEA architecture et scénographie : <http://www.montpellier.archi.fr/formations/formations-professionnelles-continue-et-specialis>

E comme...

## EXAMENS

Le calendrier des examens de fin de semestre est maintenu.

Les prochaines sessions sont indiquées sur le [calendrier universitaire](#).

# F

F comme...

## FERMETURE DE L'ÉCOLE

L'ENSAM est fermée au public jusqu'à la rentrée universitaire 2020-2021,

soit le 24/08/2020.

À partir du 11 mai, certains agents sont présents sur site, sans qu'il soit organisé un accueil public, en dehors de rendez-vous ponctuels.

## FORMATION BIM

Le dépôt des candidatures pour cette formation est possible jusqu'au 30 septembre 2020.

Pour avoir l'ensemble des informations sur la formation BIM : <http://www.montpellier.archi.fr/formations/formations-professionnelles-continue-et-specialisees/>

# I

I comme...

## INSTANCES DE L'ÉCOLE

Les instances de l'ENSAM continuent à se réunir à distance sous forme de visioconférence. Les comptes rendus sont transmis par les secrétariats des instances et disponibles sur l'intranet de l'école.

# J

J comme...

## JURYS DE FIN DE SEMESTRE

Les 1er jurys se sont déroulés le 22/06/2020.

La date du second jury est fixée au vendredi 10/07.

Les jurys finaux L3, M1, et M2 ont lieu le 31/08/2020.

# L

L comme...

## LA FABRIQUE

Comme tous les ateliers de l'ENSAM, La Fabrique est fermée au public jusqu'à la fin

de l'année universitaire.

## LIENS INTERNET ET BLOG

Toutes les informations sont accessibles sur le site de l'ENSAM : la page d'accueil pour les actualités et aux rubriques habituelles pour le reste.

La lettre d'information hebdomadaire a pris le relais du blog depuis le 11/05/2020 pour donner des informations.

## LOGEMENTS CROUS

Vous avez jusqu'au 31 mai 2020 pour effectuer une demande de logement Crous : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

# H

H comme...

## HMONP

Les cours concernant la HMO ont repris en distanciel depuis le 30/06/2020.

M comme...

### MASTÈRES SPÉCIALISÉS

L'ENSAM propose trois Mastères spécialisés, accrédités par la Conférence

des Grandes Ecoles (CGE) :

- Le Mastère Spécialisé Management des projets urbains durables (MSMPUD)
- Le Mastère Spécialisé Architecture et Patrimoine contemporain (MSAPC)
- Le Mastère Spécialisé Environnement et qualité de vie – Architecture et Santé (MSE-VAS)

La date limite de dépôt des candidatures pour les deux premiers est arrêtée au 15 juin 2020.

Le dépôt des candidatures pour le Mastère Santé sera fixé ultérieurement.

Pour tous renseignements sur nos formations de spécialisations, consultez notre site internet à la page suivante : <http://www.montpellier.archi.fr/formations/formations-professionnelles-continue-et-specialisees/>

Pour plus d'informations, contactez : virginie.haray@montpellier.archi.fr

### MEDIATHÈQUE

La médiathèque de l'ENSAM est fermée jusqu'à fin de l'année universitaire.

Un service de retrait/dépot d'ouvrages est organisé uniquement sur rendez-vous.

Merci de vous référer au [site](#) ou de contacter le personnel de la médiathèque pour toute question documentation@montpellier.archi.fr

### MOBILITE DES ETUDIANTS OUT

Les mobilités internationales d'études pour la prochaine année académique 2020/2021 sont maintenues.

Une note a été adressée aux étudiants concernés. Vous pouvez la consulter en cliquant [ici](#)

Pour plus d'informations, contactez : melanie.durand@montpellier.archi.fr

## MOBILITE DES ETUDIANTS IN

Les étudiants en échanges, admis par l'ENSAM lors de leur enregistrement, qui souhaitent reporter leur mobilité au semestre de printemps 2021, peuvent l'envisager en informant dans les meilleurs délais le bureau des RI.

## INCOMING MOBILITY

Concerning Incoming Students to ENSAM – next semester [September 2020 to January 2021]:

ENSAM is currently discussing a number of options for our next semester. We are going to inform you as soon as we have clarifications on this subject.

# P

P comme...

## PROJET DE FIN D'ÉTUDES

Les dispositions envisagées pour

l'organisation des soutenances ont été présentées et soumises à l'approbation de la CFVE qui les a approuvées lors de sa séance du 24 avril 2020.

Le calendrier des soutenances et les modalités pratiques de l'organisation de celles-ci ont été définis et arrêtés comme suit :

Calendrier

Les soutenances devront se dérouler aux dates suivantes :

Soit :

du lundi 6 juillet au jeudi 9 juillet 2020

Soit :

du mardi 25 août au vendredi 28 août 2020

Modalités pratiques et organisation

Lieu : les épreuves se dérouleront à l'ENSAM, dans l'un des ateliers du Bâtiment B. La grande superficie des ateliers permet le déroulement des soutenances dans un strict respect des mesures de distanciation en vigueur.

Composition : le nombre de personnes présentes ne pourra être supérieur à 9 :

Le candidat ou la candidate [1]

Les membres du jury [6 ou 7 en cas de PFE recherche].

Le cas échéant, les accompagnants du candidat [2], cette disposition étant soumise à l'appréciation du Président du Jury.

Règles sanitaires : Lors du déroulement des soutenances, les règles sanitaires les plus strictes devront être observées. Les mesures de distanciation seront favorisées par les aménagements de la salle effectués préalablement par le service logistique de l'école. Des masques et du gel hydro alcoolique seront fournis par l'administration. Un nettoyage antérieur et un nettoyage postérieur à chaque soutenance seront effectués.

Conditions de soutenance :

Les plaquettes de présentation doivent être adressées aux membres du jury sous format numérique avant :

- Le 18 juin pour les étudiants concourant dans le cadre de la première session
- Le 22 juillet pour les étudiants concourant dans le cadre de la deuxième session

Il n'y aura pas de production de plaquette de présentation en format papier.

Les impressions pourront être effectuées à l'Atelier d'impression sur rendez-vous avec la responsable.

[maria.dato@montpellier.archi.fr](mailto:maria.dato@montpellier.archi.fr)

5 panneaux format A1 devront être présentés.

Le dépôt des documents du PFE auprès de la médiathèque est obligatoire et s'effectue en ligne par les étudiants.

La procédure est indiquée dans la [note](#).

Compte tenu des circonstances exceptionnelles que nous rencontrons, il n'y aura pas de production et de présentation de maquette physique.

Pour disposer de la note adressée aux étudiants de PFE, cliquez [ici](#)

Pour plus d'informations, contactez : [esther.mazur@montpellier.archi.fr](mailto:esther.mazur@montpellier.archi.fr)

# R

R comme...

## RECHERCHE DE STAGES

Le bureau de stages est à votre disposition pour

vous aider dans votre recherche.

N'hésitez-pas à le contacter :

bureaustages@ montpellier.archi.fr

## RENTRÉE

Les modalités d'inscription ou de réinscription sont envoyées aux étudiants concernés par les services administratifs. Il est conseillé de consulter les documents de présentation, des studios, HLM, domaine d'études dans la rubrique [Documents pédagogiques](#) afin de préparer vos choix pédagogiques , qu'il faudra déclarer du 4 au 6 septembre.

Merci de consulter le calendrier universitaire.

# S

S comme

## SEMESTRE D'ÉTÉ

D'une durée de trois semaines à temps plein, le semestre d'été

s'adresse aux étudiants de Licence inscrits en L1 ou L2 ayant déjà validé a minima un studio sur les deux sur une même année. Il se déroulera selon des modalités d'enseignement à distance.

Le semestre d'été commencera le 23 juin après le jury des L1 et L2 et se terminera le 10 juillet. A la suite de cette session de rattrapage, un nouveau jury sera convoqué le 13 juillet.

## STAGES

Les stages sont maintenus en distanciel ou en présentiel, à partir du moment où la structure d'accueil respecte les règles sanitaires.

**STAGES EN ALTERNANCE :** Les demandes de

stage en alternance devront être présentées en CFVE pour validation.

Pour plus d'informations, contactez : marie-helene.narchal@montpellier.archi.fr

# T

T comme...

## TRANSFERTS

Les modalités de transfert 2020-2021

ne concernent que les écoles françaises.

Ces demandes ne seront prises en compte qu'en cas d'obtention complète de l'année d'études (60 crédits) ou de l'obtention du cycle, sous réserve de la capacité d'accueil de notre établissement.

## TRANSFERT VERS L'ENSA DE MONTPELLIER

Les demandes ont été examinées et les réponses envoyées.

## TRANSFERT VERS UNE AUTRE ENSA

Les modalités de transfert vers les autres écoles d'architecture sont disponibles sur leur site internet.

→ Pour plus d'informations, contactez : nathalie.hameury@montpellier.archi.fr



V comme...

**VOYAGES PEDAGOGIQUES**

Les voyages

pédagogiques sont suspendus jusqu'à la fin de l'année universitaire 2019-2020